



Communiqué de presse – lettre ouverte
Pour diffusion immédiate

Montréal, le mercredi 16 février 2011

« Les procureurs de la couronne méritent toute notre attention »

Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

En tant que représentant des policiers et policières de Montréal, je me permettrai ces quelques réflexions sur les revendications des procureurs provinciaux. Sans contredit, les policiers sont interpellés par le fait que, comme eux, ces procureurs jouent un rôle crucial en sécurité publique. Certes, ce rôle est unique et se déploie dans un contexte exclusivement judiciaire, car une fois une arrestation effectuée, c'est à ces hommes et ces femmes que revient la très lourde tâche de s'assurer que le travail policier accompli en amont puisse servir à rendre justice. Ils ont la responsabilité de tout mettre en œuvre pour que les enquêtes de police ayant généré de la preuve tangible soient couronnées d'un résultat judiciaire opportun. Qu'un jugement à la mesure de la preuve colligée soit rendu est évidemment fondamental pour la société. En outre, les membres que nous représentons n'apprécient pas que leurs *clients* criminalisés se retrouvent dans la rue trop rapidement. Et il n'est pas très présomptueux d'affirmer que c'est également le cas de la population en général. À une époque où la charte est omniprésente, une preuve hors de tout doute raisonnable ne se fait pas aisément. Le manque de moyens dénoncé par les procureurs de la couronne produit des dossiers pour lesquels des sentences sont négociées à la baisse et engendre un taux d'acquiescement beaucoup plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. De plus, les délais sont plus longs et les victimes en souffrent. Cette situation est très préoccupante et doit collectivement nous motiver à porter une attention particulière à leurs demandes. En bout de ligne, il en va de la sécurité du public.

Yves Francoeur
Président de la Fraternité des policiers
et policières de Montréal

-30-

Source:
Martin Desrochers
Directeur des communications et de la recherche
Fraternité des policiers et policières de Montréal
514-913-0708 / 514-527-4161